

**PROCES-VERBAL DE LA RÉUNION
DU COMITÉ DIRECTEUR DU 2 JUILLET 2022**
Séance en Visioconférence Zoom

COMITÉ DIRECTEUR

ECHEVERRIA Lilou	Présent	LATXAGUE Christian	Excusé
BARBE Pierre	Présent	LOM Pablo	Excusé
BREFEL Sylvain	Absent	MELLIER Dany	Présente
CASTERES Thierry	Présent	MICHELENA Jean-Pierre	Présent
CAZENAVE Bernard	Présent	MONCADA Sébastien	Absent
COSQUERIC Laëtitia	Absente	PEYRAUBE Joël	Excusé
DAGUERRE Pierre	Présent	POTEL Corinne	Présente
DESTAILLAC Jacques	Présent	POUZET Florence	Absente
ESCUDELO Loréa	Absente	ROLLET Alain	Présent
ESCUDELO Murielle	Présente	ROSSI Gérard	Présent
ETCHEMENDY Emmanuel	Absent	SAINT-LAURENT Stéphane	Présent
GARAICOECHEA Pierre	Présent	SALLETTE Gilles	Présent
GRACIET Séverine	Absente	SILVESTRE DE FERRON Guillaume	Excusé
HARDOY René	Présent	TURON LABORDE Jacques	Excusé
JELEZNOFF Christophe	Absent	BENESSE Jean-Philippe	Présent
LAFARGUE Maider	Présente	BERGEROT Arnaud	Excusé
LAGOURGUE Christian	Présent	DUPRAT Jean-François	Présent
LASSARTESSE Jeanne	Présente	LAUILHE Béatrice	Présente
LASSUS Ghislaine	Présente	MIGUELTORENA Eric	Excusé
LATAILLADE Patrice	Excusé	MIRANDA Nathalie	Excusée

Présents : 23 Excusés : 9 Absents : 8

MEMBRE Invité

BEDERE Pascal, DTN	Présent
--------------------	---------

MEMBRES SUPPLEANTS Invités

DELBOS Marie-Claude	Excusée	BOURDILLAT Michel	Excusé
---------------------	---------	-------------------	--------

PRESIDENTS DE LIGUES/COMITES Invités

GARAICOECHEA Pierre	Présent	DAGUERRE Pierre	Présent
MAUMET Philippe	Excusé	CHAMBORD Jean Paul	Présent
SOURP Charles	Excusé	LALEU Ludovic	Absent
PAILLOLE Christian	Excusé	LALEU Lionel	Absent
GARAYAR Jean-Michel	Présent	VISENTIN Jean-Christophe	Absent
LOLIBE Gilles	Présent	PLANSON Pierre	Absent
LABAU Rémi	Excusé	LASTRA Jean-Paul	Absent
CLAR Françoise	Excusée	COMORGE Alain	Absent
JOUGUET Jean-Claude	Absent	MANGAMAN-MOUNY Willy	Absent
FAGET Lionnel	Absent	CHOÏ Dimitry	Absent
PLAINCHAMP Jérôme	Absent		

1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU COMITE DIRECTEUR DU 26.02.2022

Le procès-verbal du Comité Directeur du 26.02.2022 est adopté à l'unanimité.

2. POINT SUR LES FINANCES

Thierry Casteres, Trésorier, explique qu'il reste encore 12 000 euros à percevoir sur les licences, ce qui concerne 5 ou 6 clubs.

L'encaissement des licences se fait en mars pour l'essentiel et le reversement aux Ligues en mai.

La subvention ANS sera du même niveau que l'an dernier. L'aide pour le mondial n'a pas été prise en compte. Il faudra faire une demande complémentaire.

3. GRANDE SEMAINE DE PELOTE BASQUE DU 14 AU 21 AOUT 2022

Jacques Destailac, responsable Commission spécialités traditionnelles, présente le calendrier définitif de la Grande Semaine 2022. (voir Programme *en annexe*).

Un seul changement notable par rapport au projet initial : la journée de clôture du 21 août, initialement attribuée à la ville d'Anglet dans le cadre de l'inauguration du nouveau fronton de Sutar, est annulée car les travaux en cours ne seront pas terminés à temps.

Les finales prévues ce jour-là sont donc déplacées à Ustaritz (Rebot Juniors le matin, Chistera joko garbi Cadets et Nationale A l'après-midi).

Le calendrier est validé.

La FFPB fêtera cette année le 100ème anniversaire de la Grande Semaine.

A cette occasion, le jour de l'ouverture, l'entrée à la partie de rebot sera gratuite. Un grand repas sera organisé sous le chapiteau de Mr Charritton. Il serait bon qu'un maximum de membres du Comité Directeur soient présents.

4. CHAMPIONNATS DU MONDE BIARRITZ DU 23 AU 29 OCTOBRE 2022

Le DTN Pascal Bédère présente la liste des joueurs sélectionnés pour cette compétition dans la plupart des spécialités (voir liste *en annexe*).

Seules les sélections de main nue en fronton mur à gauche et paleta pelote de gomme creuse hommes en trinquet seront données fin août.

Cette liste est validée par le Comité Directeur.

Dans l'attente de cette validation ce matin, les présidents de clubs n'ont pas encore été informés de la sélection de leurs joueurs. Ils le seront donc dès aujourd'hui. La liste sera disponible sur le site de la FFPB.

L'équipe de France sera présentée au public le 14 octobre 2022 à Pau lors d'une soirée avec des parties de démonstration.

Mme Ghislaine Lassus a été nommée cheffe de délégation lors du dernier Bureau fédéral.

Questions :

Jean-Michel Garayar, président du Comité Territorial Pays-Basque de pelote basque, demande pour quelles raisons il y a deux équipes françaises et espagnoles à cesta punta.

Le président, Lilou Echeverria, répond que c'est une décision de la FIPV. Il faut donc s'adresser à elle pour toute explication.

Christian Lagourgue, responsable Commission Arbitres et Commission Equipements & Matériels FFPB, demande s'il y aura de la cesta punta individuel en fronton 36 m.

Non, répond le président, Lilou Echeverria, cette spécialité ne s'adresse qu'aux moins de 22 ans.

Jean-Paul Chambord, président Comité Départemental de Paris de Pelote Basque, relève que certains problèmes de calendrier sont possibles à cause des joueurs qui doublent.

Bien sûr, répond le président, Lilou Echeverria, c'est pour cela qu'il y a des remplaçants. C'est le rôle des entraîneurs de gérer au mieux ces éventualités.

Informations concernant le Mondial

La cérémonie d'inauguration se déroulera le dimanche 23 octobre 2022 à 17h au Jaï Alai de Biarritz avec au programme de la cesta punta et des parties qui seront définitivement entérinées lors de la Junta Directiva du 11 juillet prochain. On saura alors si la FIPV accepte de positionner un France-Espagne masculin en ouverture de ce bel évènement.

Le calendrier complet a été entériné par la FIPV. Il est consultable sur le site www.mondialbiarritz2022.com.

Environ 300 parties et 18 finales se disputeront (dépassant ainsi largement Pau et Barcelone). Les nombreuses parties de préqualifications (21&22 octobre 2022), non prévues dans le cahier des charges initial, se dérouleront sur des frontons annexes, les principaux sites devant accueillir en même temps les entraînements des équipes déjà qualifiées.

D'ores et déjà, les secteurs les plus importants de l'organisation sont opérationnels : transports-mobilité (partenariat avec Txik-Txak, on utilisera au maximum les transports collectifs pour se déplacer, répondant ainsi aux critères de l'éco-développement), hébergement, restauration, accréditations, affiche officielle, site web.

Les travaux, très importants pour certains, sont déjà très avancés sur toutes les installations concernées. Ceux de Plaza Berri sont déjà terminés et le fronton est flambant neuf.

Concernant la billetterie informatisée, elle a été confiée à la société Eventick spécialiste dans ce domaine (stades, salles de spectacle, ...).

Pour les finales et demi-finales où la demande sera très forte, il y aura des places bloquées, notamment pour les nombreux partenaires qui soutiennent financièrement cet évènement d'envergure.

Chaque licencié pourra acheter des billets en pré-vente, du lundi 25 juillet au dimanche 31 juillet inclus, en utilisant son numéro de licence. La vente de billets sera ouverte à tout le monde à partir du lundi 1^{er} août.

La vente de billets sera possible sur le site www.eventick.eu

Pour tout dysfonctionnement, il faudra contacter par courriel contact@eventick.eu

Les prix d'entrée ont été fixés à 33 euros (finales), 25 euros (1/2 finales), 15 euros (parties de classement) et 5 euros pour les affiches de moindre importance.

Concernant le Frontball, qui se jouera exclusivement à Bidart, les prix seront de 10 euros pour les parties de classement (lundi 24 et mardi 25 octobre) et de 20 euros pour les demi-finales et finales (mercredi 26 octobre à partir de 14h). Un billet correspond à une séance composée, selon la phase, de deux à six parties dans un même site.

Toutes ces informations pratiques seront transmises à tous les licenciés mi-juillet leur expliquant notamment la notion de quotas appliqués lors de la semaine de pré-vente.

Jean Paul Chambord demande si la carte de membre du Comité Directeur donne accès gratuit aux parties. Le président, Lilou Echeverria, répond que non. On s'appuie sur le modèle mis en place à Barcelone.

Pierre Barbe, responsable Commission Administrative, demande si quelque chose est prévu pour accueillir les enfants des écoles de pelote. Le président, Lilou Echeverria, répond que oui. Ils seront invités le dimanche 23 soir au Jaï Alai de Biarritz, lundi 24 après-midi au Trinquet Moderne de Bayonne, mardi 25 après-midi au Trinquet Berria d'Hasparren et le mercredi 26 après-midi au Fr. mur à gauche Kirolak de Bidart.

5. MODIFICATION DU COMITE D'ETHIQUE, D'INTEGRITE ET DE DEONTOLOGIE FFPB (CHARTRE-REGLEMENT-COMMISSION)

Tous les documents ont été envoyés aux membres du Comité Directeur qui ont donc eu tout loisir d'en prendre connaissance.

Le président de ce Comité d'Ethique, d'Intégrité et de Déontologie FFPB, Daniel Collado, étant absent, il est représenté par René Hardoy, Secrétaire Général Adjoint.

Celui-ci explique que cette structure est totalement indépendante et qu'elle ne constitue nullement un organe disciplinaire. Elle peut être saisie par tous les licenciés, pratiquants, dirigeants pour tous problèmes liés à l'éthique. Tous les documents présentés ce matin le sont à titre informatif et ne demandent donc aucune validation par le Comité Directeur.

Une cellule de travail composée de Mmes Lauilhe, Barragué, Escudero, Mrs Collado, Bouchet, Echeverria et Hardoy s'est réunie de nombreuses fois pour travailler à la rédaction de ce règlement et de cette charte.

Les membres de ce Comité indépendant, dont Daniel Collado est le président, sont :

Mme Danielle Pizoni (directrice d'association de jeunes)

Mr Robin Planes (président de tribunal)

Mme Aude Brillant (huissier de justice)

Mr Samuel Kouassi (architecte)

Mme Fabienne Hébrard née Casas (secrétaire administrative de Cour d'Appel).

Mme M. Escudero, initialement prévue, étant déjà membre du Comité Directeur fédéral ne peut intégrer ce comité.

6. PROPOSITIONS MODIFICATIONS REGLEMENTS

Extensions (article 221.3)

Pierre Barbe prend la parole. Faisant suite à de nombreuses demandes de clubs, en particulier lors des vœux 2021-2022, la Commission Administrative propose les modifications suivantes :

- Il n'y aurait plus qu'une seule demande d'extension par spécialité et qui serait valable pour toute la spécialité.

- Il y aurait une session mensuelle de demande d'extension interne à chaque Comité au 1^{er} du mois. Ceci pour davantage de souplesse et pour rattraper des oublis si besoin.

- Pour les demandes inter-Comités, aucun changement. On reste à 4 sessions.

- Une extension refusée est actuellement retournée au joueur. Il s'agira maintenant d'établir un retour vers le président de l'association d'accueil qui est censé avoir envoyé le document au Comité.

- En cas d'extension refusée, actuellement, seul le joueur peut faire appel de la décision. Les présidents des associations concernées pourront faire appel eux-aussi de la décision de refus.

Rappel : quand il n'y a pas de Comité, c'est la Ligue qui valide les demandes d'extensions.

Mr Jean-Michel Garayar pense qu'il serait normal que les demandes d'extension soient faites par les présidents de clubs.

Discussion sur le sujet. Plusieurs membres du Comité Directeur pensent qu'effectivement l'imprimé devrait être signé aussi par les présidents.

Mme B.Lauilhe estime que les présidents de clubs sont souvent mis devant le fait accompli. Ils doivent gérer ces dossiers au tout dernier moment et signent dans la précipitation.

Après la période Covid, tout le monde est d'accord pour accorder plus de souplesse au niveau des jeunes joueurs.

Toutes ces nouvelles propositions sont adoptées à l'unanimité.

La date prévue pour leur mise en application (saison sportive 2022-2023) est fixée au 1^{er} septembre 2022.

Mixité Poussins- Benjamins-Minimes (article 221.55)

Le dernier Bureau Fédéral s'est prononcé à l'unanimité pour accorder la mixité dans les catégories Poussins-Benjamins- Minimes à condition de respecter à la lettre l'avis de la Commission Médicale fédérale.

Certaines précisions sont apportées par R.Hardoy pour lever certains malentendus.

Il ne s'agit nullement de créer de nouvelles compétitions mixtes mais de permettre à des jeunes filles de participer avec les garçons à des compétitions qui existent déjà en Poussins, Benjamins, Minimes et uniquement dans ces catégories.

Il n'a jamais été question des catégories Cadets à Seniors.

On n'a jamais parlé de paleta pelote de cuir mais de spécialités pelote de cuir avec instrument.

Contactée par la Commission Administrative, la Commission Médicale autorise la mixité dans la pratique des spécialités pelote de cuir avec instruments mais l'interdit pour la main nue.

L'article 221.55 sera donc modifié très prochainement.

Validation à l'unanimité par le Comité Directeur.

Jean-Paul Chambord demande si cela va aussi s'appliquer au xare.

Réponse : Oui, on vient de l'expliquer précédemment. Autorisation pour la pelote de cuir avec instrument, quelles que soient la spécialité ou l'installation. Le xare est donc concerné.

Jean-François Duprat demande le nom du médecin qui s'est prononcé sur ce sujet.

Réponse de Pierre Barbe : c'est le docteur Pablo Lom, médecin fédéral.

Jean-Paul Chambord demande si l'interdiction pour la main nue concerne uniquement la mixité ou également la pratique de la main nue au féminin.

Réponse : cette interdiction s'applique uniquement à la mixité. Les féminines peuvent pratiquer la main nue autant qu'elles le désirent mais uniquement entre elles comme cela se fait de l'autre côté de la frontière.

7. VALIDATION NOUVELLES AFFILIATIONS D'ASSOCIATIONS

Trois nouvelles associations sportives affiliées :

- « Pori Vechju Pilota » à Porto Vecchio (Corse 13-200-009)
- « A Ghisonaccia Pilota » à Linguizzetta (Corse 13-200-010)
- « Tours Pelote Basque » à Tours (Indre-et-Loire 06-370-084).

Validation à l'unanimité.

René Hardoy tient à faire remarquer que la création de ces deux nouveaux clubs en Corse est le résultat du travail remarquable effectué sur place par la Commission Technique et Pédagogique fédérale.

Cette action concrète a permis de toucher environ 2 000 élèves à travers les écoles primaires et collèges de l'île, les municipalités de Porto Vecchio, Ghisonaccia, Borgo, Bastia et Ajaccio.

Témoins de la qualité du travail accompli, les inspecteurs de Haute Corse et de Corse du Sud, la Rectrice d'Académie ont apporté tout leur soutien à cette action fédérale dans le milieu scolaire.

Reste maintenant à trouver, au sein de chaque club, le nombre de bénévoles nécessaires à la mise en place de tout ce travail.

Avec maintenant trois clubs affiliés, la Ligue de Corse va pouvoir être créée.

8. QUESTIONS DIVERSES

- Stéphane Saint-Laurent, responsable Sous-Commission Main nue professionnelle, donne des précisions concernant les montées et descentes en main nue professionnelle.

Cette année, il a semblé opportun à la Sous-Commission de faire jouer les Amateurs ayant un gros potentiel avec les Professionnels.

3 joueurs Amateurs d'Endaiarrak-Hendaye et 4 de Goizeko Izarra-St Jean Pied de Port ont demandé à monter en Professionnels.

La Sous-Commission a décidé à l'unanimité d'accorder cette autorisation à 5 joueurs : Iphar Andoni, Heguy Alexis et Luro Antton (Goizeko Izarra), Ziarrusta Ekhi et Ugarte Inhar (Endaiarrak).

Les montées et descentes sont validées pour un an.

2 joueurs ne montent donc pas car au moment de la décision il a été admis qu'ils n'étaient pas encore prêts.

Avec ce principe annuel de montées et descentes, leur demande sera réexaminée l'an prochain.

3 joueurs redescendent en catégorie Amateur : Cédric Lucu (Oztibartarrak-Larceveau), Maxime Etcheverry (Denek Bat-Armendaritz) et Antton Amulet (US Saint Palais Amikuze). Ils ont été reçus et informés de cette décision.

La Sous-Commission a déjà commencé l'étude d'une nouvelle formule et plusieurs réunions ont eu lieu.

Vote du Comité Directeur : 22 pour, 0 contre, 1 abstention (J.F. Duprat).

- Championnat d'Europe en Fronton mur à gauche 36m à Toulouse.

Le président, Lilou Echeverria, félicite la Ligue Occitanie et le Comité de Haute Garonne pour la parfaite organisation de cette compétition.

Il remercie Françoise Clar, cheville ouvrière de l'organisation, et toutes les personnes qui autour d'elle ont œuvré à la réussite de cette manifestation (Rémi Labau, Ramon Eguzkiza, Lore Eguzkiza...).

On a pu assister à de belles confrontations avec des parties équilibrées souvent gagnées d'un point ou perdues d'un point. Elles ont permis d'évaluer le niveau français actuel (paleta pelote de cuir et pala corta) à quelques semaines du Mondial.

JM. Garayar demande pourquoi la France a présenté des sélections nationales et non pas des clubs comme l'Espagne.

Le président, Lilou Echeverria, explique que cette formule a été convenue avec Mr Angulo, président de la FEP. Les équipes de clubs présentes à Toulouse étaient de très haut niveau et nous retrouverons la quasi-totalité de ces joueurs en octobre à Biarritz.

Dans le passé, il existait des coupes d'Europe des clubs. Ceux-ci n'envoyaient souvent même pas leurs champions en titre, dévalorisant ainsi d'autant la compétition.

Dans le futur il serait plus logique d'organiser des championnats d'Europe des nations. Le fait de parler de sélections nationales sera plus médiatique et plus motivant pour les joueurs.

- JP. Chambord demande quand vont être envoyés les calendriers de la saison d'hiver 2023. S. Saint-Laurent lui répond qu'ils ont été envoyés le lundi 27 juin à 16h23 par mail.

- JF. Duprat aimerait connaître le montant des sommes allouées à l'équipe de France pour la préparation au Mondial de Biarritz.

Le président, Lilou Echeverria, répond qu'on va approcher un budget de 200 000 euros, ce qui est conséquent. La plupart des dépenses vont arriver maintenant.

- JF. Duprat demande ensuite à R. Hardoy une précision sur la manière de saisir le Comité d'Ethique. Qui peut le faire ? N'importe quel licencié ou uniquement le président de la FFPB ?

R.Hardoy répond qu'il ne fait pas partie de ce Comité d'Ethique (organe tout à fait indépendant comme il a été précisé précédemment) et n'a fait que représenter D. Collado absent ce matin. Il ne veut pas répondre en son nom.

JF. Duprat devra donc s'adresser directement à D. Collado pour tout renseignement concernant le fonctionnement du Comité d'Ethique.

- JF. Duprat demande sur quels critères on se base pour établir les montées et descentes à main nue.

S. Saint Laurent répond qu'on se base uniquement sur des critères sportifs et non sur des appréciations personnelles tout à fait subjectives.

- Dernier point de la matinée, R. Hardoy explique que la Sous-Commission Disciplinaire Amateurs s'est enfin réunie le mardi 28 juin pour traiter un dossier très en retard.

Le joueur incriminé a été convoqué plusieurs fois mais ne s'est jamais rendu disponible (problèmes de travail apparemment). La situation a donc traîné.

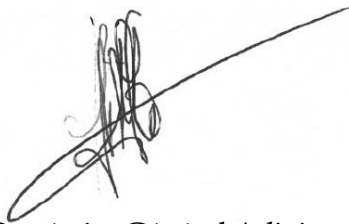
Il y en a assez d'entendre que la FFPB est toujours en retard pour traiter une affaire.

C'est bien le joueur qui a provoqué ce retard et non pas Maître Petit, président de cette Sous-commission, comme cela a été colporté.

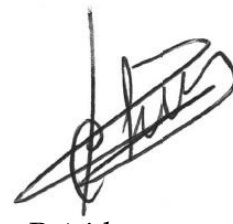
D'ailleurs ce même joueur n'a pas répondu à la convocation du 28 juin et son cas a donc été jugé en son absence.



Le Secrétaire Général,
Alain ROLLET



Le Secrétaire Général Adjoint
René HARDOY



Le Président,
Lilou ECHEVERRIA